

LA MAISON DES CANAUX



6 quai de Seine, 75019 Paris



Chantier livré en février 2022



Chiffres clés :

- 860 m² de surface utile ;
- Coût : 755k € étude et travaux (Phase 1 en 2016-2017) + 1,66M € étude et travaux (Phase 2 en 2020-2022)



Porteurs du projet :

- **Maitrise d’Ouvrage** : Ville de Paris – Direction du Logement et de l’Habitat ;
- **Exploitants** : Les Canaux ;
- **Architecte** : Grand Huit ;
- **BCT** : APAVE ;
- **CSPS** : Satelis ;
- **AMO performance énergétique** : TRIBU ENERGIE ;
- **Artisans** : Travail et Vie, APIJ bat, Duarte, GME, SME, ELIPS, David et Fils, AS Net, Apparat, Fritz Jaquet Junior, A Travers Fil, Atelier R-are, Les Résilientes, BEGO-réemploi, Stu-dio, Réavie, Lauclem et BOSIO ;
- **Partenaires** : CSTB, Ekopolis, FCRBE ;
- **Donateurs** : Est-Ensemble, Seine Saint-Denis Habitat, Sequano, Elogie Siemp, RIVP, APHP
- **Cofinancements** : Plan de Relance, Région Ile de France et Budget Participatif Parisien.



Crédits : Grand Huit



LES CANAUX

Présentation du projet

La Ville de Paris, propriétaire de la Maison des Canaux, l’a réhabilitée de façon exemplaire sur le plan environnemental, notamment en économie circulaire, pour que l’association Les Canaux, qui l’occupe, diffuse les **nouvelles pratiques de construction mises en œuvre pour réaménager les espaces de bureaux et d’ERP intérieurs, améliorer les performances énergétiques et créer la terrasse extérieure.**

Focus technique et mise en œuvre de l’économie circulaire

Le bâtiment des Canaux fait figure de pionnier en économie circulaire : la majorité des ouvrages est réalisée à partir de **matériaux de réemploi exclusivement franciliens** (la terrasse est à plus de 90% en réemploi, y compris la charpente métallique), en **construction sèche et démontable**, les équipements sont **low tech** et la **salle du RDC dispose de cloisons amovibles pour répondre aux différents besoins.**

Le chantier a veillé à la gestion vertueuse des déchets avec un **taux de valorisation matière supérieur à 90%.**

Quels bénéfices territoriaux ?

- **Environnemental** : Des travaux « bas carbone » avec **une sobriété en matière** par **la conservation de l'existant dès que possible**, le recours quasiment exclusif à **des matériaux franciliens, en réemploi, bio-sourcés ou issus du recyclage, une sobriété en énergie**, avec **une amélioration des performances énergétique** du bâtiment (baisse prévue de 50% des consommations), **des équipements low-tech** et **une chaudière à énergie renouvelable** (pellet bois) et **une sobriété en eau** avec **la récupération et la rétention d'eau de pluie...**
- **Social** : Les travaux ont été majoritairement réalisés par **des entreprises d'insertion**, qui accompagnent le retour à l'emploi de personnes en difficulté.
- **Économique** : **De nombreux artisans et acteurs de l'ESS, parisiens et franciliens**, ont été impliqués dans le projet.



Crédits Erwan Floch

CONTACT

Isabelle LARDIN
Chargée de mission Économie circulaire
Ville de Paris

TÉMOIGNAGE

Quels facteurs clés de succès de votre projet ?
Quelles difficultés ?

Les succès :

- **Montée en compétence** des acteurs ;
- **Validation d'un écran thermique, lattis bois et enduit plâtre**, par un essai au feu réalisé avec le CSTB ;
- **Réemploi de poutrelles métalliques** pour l'ossature de la terrasse avec **le soutien du projet européen Facilitating the circulation of reclaimed building elements in Northwestern Europe (FCRBE)** sur les sujets assurantiels ;

- Mise en place d'une **ventilation naturelle double flux** ;
- **Gestion des déchets** ;
- Obtention du BdF Or, du Trophée de l'Innovation (interne Ville de Paris), de la Mention spéciale « Réemploi » du Prix Régional de la Construction Bois.

Les difficultés :

- **Manque de structuration** des filières de réemploi ;
- **Manque de coordination** d'un très grand nombre d'acteurs.

Quel potentiel de répliquabilité de votre projet à l'échelle métropolitaine ?

Chaque ouvrage pris isolément est reproductible.

Il demande plus ou moins d'attention et d'acculturation en fonction de sa **complexité**. **La disponibilité des matériaux et leur usage déterminent le réemploi et le coût.**

Par exemple, la réalisation d'un mur en pierre et la pose de parquet ou de sanitaires sont adaptés au réemploi.

Le gros œuvre exige une analyse des risques plus poussée. La démontabilité des ouvrages consiste à interroger ses pratiques et anticipe la maintenance. **Le marché de conception – réalisation peut être un outil favorable à l'innovation.**

Quelles pistes d'action sont possibles ? Quel rôle les pouvoirs publics peuvent-ils jouer, notamment les élus ?

Pour cette opération, les élus ont défini **les objectifs attendus pour les travaux réalisés sur le territoire dans les documents de planification** (Plan Climat Air Énergie, PLU...). En particulier pour l'opération, les élus **ont alloué les moyens humains et financiers au projet** (ex : expert interne en économie circulaire; budget), **ont arbitré aux étapes clés** (ex: sélection des candidats, arbitrage financier) et **ont contribué à le faire connaître.**

À la suite de la livraison du chantier des Canaux, quatre grandes pistes sont en développement :

- **Démocratiser les techniques mises en œuvre aux Canaux**, comme l'écran thermique ;
- **Systématiser, formaliser et sécuriser juridiquement et administrativement le réemploi**, par exemple par des contrats-type de cession de vente ou de don ;
- **Former la chaîne d'acteurs**, notamment grâce au programme « Les chemins des bâtiments circulaires », les visites et le site internet La Maison des Canaux – Passerelle Ecologique (passerelle-ecologique.paris) ;
- **Poursuivre la structuration des filières de réemploi** : accompagnement, mise en visibilité...

